

Détection des arbres à risques

27 au 28 octobre 2021

Fiche de formation

Prix :

550 € Net de taxes. repas non inclus

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

Intervenant :

Jeremy FISCHER, ingénieur en arboriculture ornementale pour la société ARBORIS consultants.

Public :

15 Participants

Opérateurs en espace vert arboré, jardiniers et personnels d'entretien en espace vert de collectivité territoriale.

Prérequis :

Aucun

Coordinateur :

Bertille BOUFFET, coordinatrice pédagogique, ARBORIS Consultants.
06 30 36 32 24
formation@arboris-consultants.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ◆ être capable de rechercher les critères d'identification d'un arbre ou d'un palmier à risques ;
- ◆ savoir observer, reconnaître et distinguer les principaux défauts et anomalies résultant d'un facteur traumatique et n'étant pas inclus dans le développement classique de l'arbre et du palmier ;
- ◆ être capable d'apprécier les conséquences de ces défauts et anomalies sur l'état structurel de l'arbre et du palmier ;
- ◆ prendre des photographies pertinentes et permettant un suivi rigoureux et efficace de l'arbre et du palmier ;
- ◆ constater par écrit l'état biomécanique apparent d'un arbre et des palmiers : décrire les symptômes d'alerte, transmettre l'alerte.

CONTENU INDICATIF :

- ◆ Rappel des caractéristiques de l'arbre et du palmier : biologie, architecture, biomécanique, etc.
- ◆ Présentation des principaux défauts et anomalies résultant d'un facteur traumatique et n'étant pas inclus dans le développement classique de l'arbre et du palmier.
- ◆ Méthode d'observation de l'arbre et du palmier : recherche de défauts et d'anomalies, méthode de prise de photographies.
- ◆ Mise en pratique avec visite de site et analyse de cas sur photographies.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés, débats, cas pratiques.

METHODES EVALUATIONS :

- ◆ Bilan pédagogique obligatoire en fin de formation.
- ◆ Attestation de présence fournie
- ◆ Échanges avec les participants



ARBORIS
consultants

Détection des arbres à risques

27 au 28 octobre 2021

Programme prévisionnel

JOUR 1

08:30-09:00	Séquence 0	Rappel des caractéristiques de l'arbre dans son développement (biologie, biomécanique, architecture...) et incidences des contraintes externes (vents, lumière...).
11:00-12:30	Séquence 1 : le développement de l'arbre Jeremy FISCHER	Rappel des caractéristiques de l'arbre dans son développement (biologie, biomécanique, architecture...) et incidences des contraintes externes (vents, lumière...).
11:00-12:30	Séquence 2 : principaux défauts et anomalies de l'arbre - partie 1 Jeremy FISCHER	Description des principaux défauts et anomalies résultant d'un facteur traumatique et n'étant pas inclus dans le développement classique de l'arbre : <ul style="list-style-type: none">- les inclinaisons ;- les nécroses tissulaires ;- le collet et le sol ;- les fourches et anomalies d'insertion- les fissurations ;- les plaies ;- les cavités ouvertes ;- les arrachements, affaissements et fissurations de branches ;- quelques champignons communs et fréquemment rencontrés.
14:00-16:30	Séquence 3 : principaux défauts et anomalies de l'arbre - partie 2 Jeremy FISCHER	Suite de la séquence 2
16:30-17:00	Séquence 4 : Photographier efficacement l'arbre pour mémoriser une information Jeremy FISCHER	Description d'un processus méthodologique permettant de prendre des photographies pertinentes assurant un suivi rigoureux et efficient de l'arbre.

Détection des arbres à risques

27 au 28 octobre 2021

JOUR 2

08:30-12:30	<p>Séquence 5 : Détection des principaux défauts et anomalies résultant de facteurs traumatiques</p> <p>Jeremy FISCHER</p>	<p>Analyse de cas : détection des principaux défauts et anomalies résultant d'un facteur traumatique et n'étant pas inclus dans le développement classique de l'arbre et du palmier.</p>
14:00-15:00	<p>Séquence 6 : Le développement du palmier</p> <p>Jeremy FISCHER</p>	<p>Rappel des caractéristiques du palmier dans son développement (biologie, biomécanique, architecture...) et incidence des contraintes externes (vents, lumière...).</p>
15:00-15:45	<p>Séquence 7 : Les principaux défauts et anomalies du palmier</p> <p>Jeremy FISCHER</p>	<p>Description des principaux défauts et anomalies résultant d'un facteur traumatique et n'étant pas inclus dans le développement classique du palmier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les inclinaisons ; - les fissurations du stipe ; - les caries du stipe ; - les rétrécissements du stipe.
15:45-16:00	<p>Séquence 8 : Constatation par écrit</p> <p>Jeremy FISCHER</p>	<p>Description des informations primordiales à donner pour transmettre une alerte liée à un arbre présentant une fragilité biomécanique apparente.</p>
16:00-16:30	<p>Séquence 9 : Synthèse</p> <p>Jeremy FISCHER</p>	<p>Réponse aux questions et échanges avec les participants.</p>
16:30-17:00	<p>Séquence 10 : Bilan</p> <p>Arboris Consultants</p>	<p>Bilan écrit et oral.</p>

Détection des arbres à risques

27 au 28 octobre 2021

Bulletin d'inscription à retourner avant le 24 septembre 2021 à :

ARBORIS Consultants - Résidence du Bois de Boulogne - Bât A- 80 route de Grenoble - 06200 NICE

Organisme de formation enregistré sous le N° 93.06.07656.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Tél : 06 30 36 32 24 – Courriel : formation@arboris-consultants.fr

Participant

Nom et Prénom :

Tél. : Courriel :

Profession : Secteur d'activité :

Facturation

Nom de la société :

Adresse :

Tél : Courriel :

Le participant s'inscrit à la formation organisée à Nice (06) le 27 au 28 octobre 2021 (soit 14 heures de formation).

Montant de la formation* : 550€ Net de taxes comprenant :

- o **Acompte 30 %** : 165€ à joindre à ce bulletin avant le 24 septembre 2021;
- o **Règlement du Solde** à la réception de la facture.

Le montant correspond à la participation aux journées de formation, aux documents remis. Les repas ne sont pas inclus.

Souhaitez-vous ajouter un forfait pour les repas du midi ? : Oui Non

Paiement par : la Société et/ou Un OPCO :

Chèque ou Virement (IBAN FR76 3000 3014 9500 0209 1275 893 – BIC SWIFT : OGEFRPP)

Vous attestez avoir pris connaissances des conditions générales de ventes, du programme prévisionnel et des prérequis nécessaires pour assister à la formation.

Fait à :

Cachet de l'entreprise — Nom du signataire

Le :

*Arboris Consultants est un organisme exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code générale des impôts. Les formations animées par des formateurs sous-traitants non exonérés de TVA sont alors soumis à une TVA de 20%.